

Conseil d'administration : Lycée La Martinière Diderot

Séance du 27 septembre 2022 en présentiel

Date de la convocation 16-09-2022

Nombre de membres : 24 ; Quorum : 13

Présents à l'ouverture du conseil : 14 votants : 14 ;

Invité : aucun ;

Excusés : **M. Champel** (région) ; **M. Morin** (mairie du 1^{er}).

I. Affaires administratives :

- **Vérification du quorum : votants ;**

Le quorum étant atteint, **Madame la proviseure** ouvre la séance du Conseil d'administration à 18 h 10 ;
Présents à l'ouverture du conseil : 14

- **Désignation d'un secrétaire de séance : M. Paccard** se porte volontaire pour assurer la tâche.

Arrivée d'un quinzième élu à 18 h 15.

- **Approbation du PV du C.A. du 1^{er} juillet 2022 :**

Vote : Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

II. Affaires pédagogiques :

- ✓ **Point de rentrée**

Madame Karine Natale, proviseure, annonce qu'il manque un remplaçant pour suppléer l'absence de la professeure documentaliste, à ce jour, du site Diderot. Les autres collègues absents sont remplacés.

- ✓ **Effectifs**

Bien que complets, les effectifs sont en baisse dans les classes de secondes générales, avec une moyenne à 28 élèves ; cette baisse inquiète puisque les effectifs des classes de premières générales et technologiques risquent d'être impactés pour l'année scolaire 2023-2024.

L'orientation des élèves de seconde en série Sciences et technologies de laboratoire (STL) est de 6,5 % au lycée alors qu'elle n'est que de 1,1 % pour l'ensemble de l'académie de Lyon.

Les classes de Section de technicien supérieur (STS, anciennement BTS) sont au complet :

- MMV : 30 étudiants pour une capacité de 24 ; cet effectif supérieur à la capacité est un choix de l'équipe pédagogique ; il est souhaité qu'il demeure en seconde année ;

- MDC : 15 étudiants dès le début d'année scolaire dont 6 provenant de l'IUT ;

- CIRA & MSP : entre 23 et 24 étudiants, en deçà de la capacité. **Mme Natale** précise que 595 places sont vacantes en STS formation initiale dans l'académie. Le problème est que la dotation horaire en seconde année risque d'être abaissée.

Mme Gent et **M. Paccard** annoncent une arrivée en CIRA et deux arrivées en MSP. Ces données sont confirmées par **Mme Vignes-Robert**, proviseure adjointe.

- IT : effectif de 22 étudiants ; le recrutement étant plus complexe vu les compétences attendues, cet effectif est considéré comme plutôt élevé pour cette rentrée.

M. Thibault précise que le marché de l'emploi permet aujourd'hui aux jeunes titulaires d'un Baccalauréat professionnel de trouver un emploi plus facilement et que certains choisissent de travailler plutôt que de poursuivre leurs études.

Mme Natale conclut en annonçant qu'il n'y a aucun problème de recrutement en DN MADE mais que tant que le DSAA n'aura pas le grade Master 2, il subira une certaine désaffection. Le travail effectué par les collègues intervenant en DSAA (entretiens, etc.) a permis que les quatre mentions soient au complet.

✓ **Attribution IMP**

Mme Natale informe le C.A. que les écrêtements, qui ne seront connus exactement qu'après la remontée des V.S., devraient permettre de dégager quelques heures qui seront transformées en HSE ou en IMP.

✓ **Convention EDF**

Cette convention a pour objet un partenariat, sur la base d'un travail d'approche avec le secteur nucléaire, qui permettra aux étudiants de STS 2nde année d'être initiés aux métiers du nucléaire. Ce partenariat consiste à ce que les étudiants bénéficient de tuteurs en entreprise, de conférences et de bourses d'études d'un montant de 5400 € pour un an : deux élèves de Baccalauréat professionnel, deux étudiants de CIRA et deux étudiants de MSP en bénéficieront.

Ce dispositif ne s'adresse qu'aux élèves et étudiants de la voie scolaire initiale selon des critères de mérite (résultats scolaires, quartiers politique de la ville, milieux défavorisés).

Une discussion s'engage.

M. Desjouis demande si les étudiants de MDC pourraient être bénéficiaires de ce dispositif.

Mme Natale pense que c'est une bonne suggestion.

• **Autorisation signature convention :**

Vote : Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

III. Affaires financières :

✓ DBM pour vote et pour info

➤ DBM pour vote :

- 20000 € sondes Métiers de la Chimie prélèvement
- 5000 € stand Salon de l'étudiant prélèvement
- 100 000 € ALO viabilisation prélèvement
- 2050.52 € DN MADE Mode 2 vente de costume

• **Vote DBM :**

Vote : Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

➤ DBM pour info :

- 6187.50 € OPC SRH 0FCSH groupe froid

✓ Contrats et Conventions :

a. Convention PEEP 42 :

Accueil au sein de l'établissement de scolaires de la Loire lorsqu'ils viennent en voyage scolaire sur Lyon.

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

b. Avenant Planète Environnement

Lutte contre les nuisibles. Intégration de l'aile Thimonnier dans le plan de lutte.

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

c. Convention BTS IT 2022-2024

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

d. Avenant BTS IT 2021-2023

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

e. Convention prêt matériel élève

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

f. Convention Cordée de la réussite Lycée Monge à destination des élèves de 1e STL

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

g. Convention partenariat chimie

Cadre un projet avec une entreprise pour un élève de BTS chimie

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

h. Convention INSPE Lyon 1

Accueil des personnels de l'INSPé à la restauration

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

Convention Maths en Jeans 2022-2023

Atelier de recherche en mathématiques porté par M. Koubi & M. Gripay

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

✓ **Sorties et Voyages**

a. Sortie Carnet de voyage

L'équipe de STD2A et la professeure documentaliste envisagent d'organiser une sortie pédagogique au **22e Rendez-vous International du Carnet de Voyage** le vendredi 18 novembre 2022 à **Clermont-Ferrand**.

Il s'agit d'emmener 2 classes d'Arts Appliqués ; 64 élèves de 1ère STDA (1STDA1 et 1STDA2). Nous prévoyons 5 accompagnateurs enseignants.

Coût pour les familles : 22 €

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

b. Colloque Maths en Jeans

Participation des élèves 10 €

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

a. Adhésion association Nuclear Valley

Coût cotisation 690.36 € porté par l'UFA BTS CIRA

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

b. Questions SNES-FSU

➤ Remplacement des agents région

M. Thibault assure que la région nous accompagne le plus possible. La problématique étant de trouver des candidats à ces postes.

M. Molina ajoute que les contractuels, bien que mal rémunérés lors de contrats courts, peuvent espérer être titularisés lorsqu'ils occupent des postes vacants, ce qui devrait rendre ces emplois plus attractifs.

M. Paccard déclare que la région, tout comme le ministère, considère qu'il n'y a pas de lien entre salaires et attractivité des métiers, ce qui est un non-sens.

➤ Carte photocopie

M. Thibault apprend aux membres du CA que les cartes pourront être renouvelées gratuitement, si elles sont endommagées, après une période de trois ans. Elles sont également remplacées lorsque la puce ne marche plus

➤ JPO

Mme Natale annonce que les dates des JPO seront discutées lors du premier conseil pédagogique avant qu'une décision ne soit prise quant à la date définitive.

➤ Filets de sécurité

M. Thibault assure que la société Acrobat a effectué une vérification de tous les filets de sécurité du bâtiment B : l'installation est en conformité. La remise en état des toits est bloquée par les Bâtiments de France ; il faut respecter la toiture originelle voulue par Tony Garnier.

Par ailleurs, **M. Thibault** rappelle qu'il faut lui signaler par mail tout dysfonctionnement.

Mme Natale exige que soit porté au procès-verbal que « personne n'est habilité à toucher aux filets » puisque ceux-ci ont été placés pour assurer la sécurité des personnels et des élèves.

c. COP Sarah RENON

Suite à l'évaluation faite par les domaines la valeur locative est 5700.00 € par an.

La région a demandé que soit reprise la délibération du mois de juillet pour intégrer la réévaluation du loyer.

✓ Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 15

La séance est levée à 19 h 50.

Le président de séance :

Karine NATALE

Le secrétaire de séance :

Damien PACCARD